|  |  |
| --- | --- |
| **Bureau de la normalisation des télécommunications** | **logo_F_** |
|  |  |

Genève, le 17 mai 2013

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.:  Tél.:  Fax:  Email: | **Circulaire TSB 26**  +41 22 730 6206 +41 22 730 5853  [tsbjcares178@itu.int](mailto:tsbjcacop@itu.int) | - Aux administrations des Etats Membres de l'Union;  - Aux Membres du Secteur UIT-T;  - Aux Associés de l'UIT-T;  - Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT-T; |
|  |  | **Copie**:  - Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT‑T;  - Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;  - Au Directeur du Bureau des radiocommunications |

|  |  |
| --- | --- |
| Objet: | **Nouvelle Activité conjointe de coordination (JCA-Rés.178) sur la mise en oeuvre de la Résolution 178 (Guadalajara, 2010), de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT "Aspects techniques des réseaux de télécommunication pour la prise en charge de l'Internet"** |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous informer qu'à sa dernière réunion (Dubaï, 20-29 novembre 2012), l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications a convenu:

1.1 de créer une Activité conjointe de coordination (JCA-Rés.178) sur la mise en oeuvre de la Résolution 178 de la Conférence de plénipotentiaires (Aspects techniques des réseaux de télécommunication pour la prise en charge de l'Internet), dont le mandat est reproduit dans l'**Annexe 1** ci-jointe;

1.2 que la JCA-Rés.178 ferait rapport au GCNT;

1.3 que la JCA-Rés.178 est ouverte principalement aux représentants officiels désignés des Commissions d'études de l'UIT-T, comme indiqué au paragraphe 2.2.3 de la Recommandation UIT-T A.1, ainsi qu'aux représentants des Membres de l'UIT-T.

2 La JCA-Rés.178 a pour mission de coordonner et d'identifier les travaux de l'UIT-T sur les aspects des réseaux de télécommunication pour la prise en charge de l'Internet qui contribuent à promouvoir l'évolution, la capacité, la continuité, l'interopérabilité et la sécurité des réseaux, dans le cadre de travaux reposant sur des contributions; et de coordonner les contributions de l'UIT-T à la mise en oeuvre du SMSI.

3 Afin d'atteindre rapidement son premier objectif, la JCA-Rés.178 prévoit d'organiser sa première réunion électronique pour lancer les travaux d'identification, de compilation et d'analyse des activités connexes de normalisation technique en cours à l'UIT-T et de toute autre activité pertinente menée par ce Secteur, avec l'appui des représentants désignés de toutes les Commissions d'études de l'UIT-T composant la JCA-Rés.178. Ces travaux faciliteront la réalisation des objectifs suivants de la JCA-Rés.178, tels qu'ils sont définis dans son mandat. Les organisations de normalisation et les forums compétents identifiés seront invités à participer à la JCA-Rés.178, selon qu'il conviendra, pour faciliter la coordination des activités.

4 La première réunion électronique de la JCA-Rés.178 est prévue le 5 juin 2013, de 17 h 30 à 19 h 30. Conformément aux méthodes de travail de ce groupe, des outils de collaboration à distance seront utilisés pour cette réunion. Pour plus de détails, veuillez consulter la page d'accueil de la JCA-Rés.178 à l'adresse suivante: <http://www.itu.int/en/ITU-T/jca/Res178/Pages/default.aspx>.

5 Je suis convaincu que l'UIT-T répondra aux attentes de ses Membres et relèvera les défis que posent les activités relatives aux aspects techniques des réseaux de télécommunication pour la prise en charge de l'Internet.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Malcolm Johnson  
Directeur du Bureau de la  
normalisation des télécommunications

**Annexe**:1

ANNEXE 1  
(de la Circulaire TSB 26)

***JCA-Rés.178***

(Aspects techniques des réseaux de télécommunication pour la prise en charge de l'Internet)[[1]](#footnote-1)

Activité conjointe de coordination sur la mise en oeuvre de la Résolution 178 (Guadalajara, 2010) de la Conférence de plénipotentiaires "*Rôle de l'UIT   
dans l'organisation des travaux sur les aspects techniques des réseaux   
de télécommunication afin de prendre en charge l'Internet*"

Présidents:

Sherif Guinena (Egypte)  
Phil Rushton (Royaume-Uni)

# 1 Mission

La JCA-Rés.178 (Aspects techniques des réseaux de télécommunication pour la prise en charge de l'Internet) a pour mission de coordonner et d'identifier les travaux de l'UIT-T sur les aspects des réseaux de télécommunication pour la prise en charge de l'Internet qui contribuent à promouvoir l'évolution, la capacité, la continuité, l'interopérabilité et la sécurité des réseaux, dans le cadre de travaux reposant sur des contributions; et de coordonner les contributions de l'UIT-T à la mise en oeuvre du SMSI.

# 2 Mandat

2.1 Identifier, compiler et analyser les activités connexes de normalisation technique en cours à l'UIT-T, et toute autre activité pertinente menée par ce Secteur.

2.2 Faciliter la coordination avec les organisations de normalisation et les forums compétents.

2.3 Identifier les thèmes dont l'examen pourra être proposé aux commissions d'études, dans le cadre de leur mandat, pour approfondir l'examen des aspects techniques des réseaux de télécommunication pour la prise en charge de l'Internet, afin de contribuer à promouvoir l'évolution, la capacité, la continuité, l'interopérabilité et la sécurité des réseaux, dans le cadre de travaux reposant sur des contributions.

2.4 Proposer la création de groupes de travail mixtes ou d'autres groupes, selon qu'il conviendra.

# 3 Méthode de travail

La JCA-Rés.178 travaillera principalement par voie électronique, en utilisant les communications conférence et le courrier électronique. Des réunions présentielles pourront être organisées occasionnellement, lorsque cela est absolument nécessaire; en principe, ces réunions présentielles se tiendront dans le cadre d'autres réunions pertinentes de l'UIT-T et des moyens de téléconférence devront alors être mis à disposition pour les participants à distance.

La JCA fera rapport au GCNT.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. ***Références*:** [T09-WTSA.12-C-0114](http://www.itu.int/md/T09-WTSA.12-C-0114/en), [T09-WTSA.12-C-0125](http://www.itu.int/md/T09-WTSA.12-C-0125/en) *paragraphe 7.4.* [↑](#footnote-ref-1)